

1) **Geste barrière**

2) **L'apposition** (il cite entre autres exemples « effet Larsen ». On pourrait citer des expressions courantes : « tarte maison », « thé citron » « glace vanille » employées pour dire « tarte faite sur place », « thé au citron », « glace à la vanille ».

Notez que l'apposition, qui consiste en la juxtaposition de deux mots ou groupes de mots de même nature (l'un des mots ou groupes étant considéré comme principal) ne se réduit pas à la forme présentée (qui est un type de détermination sans mot de jonction).

On parle en particulier d'apposition pour le groupe écrit en bleu dans la phrase suivante : « Pierre Garino, **conseiller municipal**, pense qu'il faudrait étendre les restrictions de déplacement. » Ce type d'apposition, que l'on place aussi en tête de phrase (« **Conseiller municipal**, Pierre Garino pense.... ») et qu'il faut impérativement séparer des groupes adjacents à l'aide de la virgule, est un des (rares) cas en français où le nom commun s'exprime sans déterminant.

3) **Clôture, séparation** (« séparation matérialisée entre deux espaces »), limite.

4) **Outrepasser, franchir.**

5) **Barrière de l'octroi** C'était un lieu où, autrefois, on payait une taxe pour faire entrer des marchandises (limite ville-faubourg, les faubourgs correspondant à ce qu'on nomme aujourd'hui proche banlieue) ; subsiste de la vieille expression « octroi » le verbe octroyer (accorder, donner, céder, concéder), qui existe aussi à la forme pronominale : « s'octroyer quelques jours de vacances » veut dire « s'accorder quelques jours de vacances ».

Barrière des langues

6) « **La victoire en chantant nous ouvre la barrière** » : première phrase du « Chant du départ » (1794).